

Message de la mairesse

RÔLE D'ÉVALUATION 2011 À 2013

Une résidence unifamiliale moyenne à Baie-D'Urfé est aujourd'hui évaluée à 532 700 \$. Ceci représente une hausse de 24,2 % comparativement à la valeur au rôle de 2007 à 2009, selon lequel une résidence unifamiliale moyenne était évaluée à 422 893 \$. Baie-D'Urfé connaît la hausse la plus significative de la valeur d'une résidence unifamiliale de l'ensemble des villes de l'île (à l'exception de l'île Dorval). La hausse moyenne sur l'île pour cette catégorie s'élève à 21,6 %, variant de 13,2 % à 24,2 % entre les 15 villes. Excellente nouvelle si vous prévoyez vendre votre propriété, ce que j'espère que vous ne ferez pas!

Seules quatre villes sur l'île ont actuellement une évaluation supérieure à la nôtre pour les résidences unifamiliales : Westmount (1 232 200 \$), Hampstead (923 600 \$), Senneville (817 800 \$) et Ville Mont-Royal (785 800 \$).

Baie-D'Urfé a connu une hausse de 22,3 % de l'ensemble des évaluations foncières, chiffrant ainsi notre valeur immobilière totale à 1,14 milliard de dollars! Les écarts entre les évaluations foncières représentent l'évolution du marché entre le 1^{er} juillet 2005 et le 1^{er} juillet 2009.

Veillez trouver ci-dessous les hausses d'évaluations par secteur pour la Ville de Baie-D'Urfé ainsi que les hausses d'ensemble de l'agglomération entre parenthèses.

Résidence unifamiliale	24,2 % (21,6 %)
Condominium	20,9 % (19,1 %)
Industriel	17,2 % (17,2 %)
Institutionnel	15,4 % (18,2 %)

Pour consulter l'évaluation de votre résidence ou entreprise, vous pouvez :

- visiter l'hôtel de ville ou communiquez avec nous au 514-457-5324;
- consulter le site Web <http://evalweb.cum.qc.ca/>.

Les formulaires nécessaires pour contester votre évaluation sont disponibles à l'hôtel de ville. Notez qu'il y a des coûts afférents à cette demande et que les résultats ne sont pas garantis. Vous avez jusqu'au 30 avril 2011 pour contester votre évaluation.

À la date de soumission de cette chronique, nous ne connaissons pas l'impact que ce nouveau rôle aura sur nos impôts fonciers puisque nous n'avons pas encore été avisés de la quote-part que Baie-D'Urfé devra verser à l'agglomération pour l'année 2011.

Il s'agit d'un calcul complexe établi par le gouvernement du Québec dans le cadre de l'adoption de la Loi 22 en juin 2008. Le fait que chacune des villes de l'agglomération affiche des hausses distinctes au sein de leur immeubles

existants n'a aucun impact sur la quote-part d'une ville. Seuls les nouveaux développements immobiliers ont un impact sur la quote-part et ces chiffres ne sont pas encore disponibles. Le calcul est loin d'être simple! Je devrais pouvoir vous faire part de notre quote-part révisé dans ma chronique du mois prochain.

RENCONTRE DES AÎNÉS LE 20 OCTOBRE À LA GRANGE ROUGE

Dans ma chronique de mai 2010 de la revue Entre-Nous, j'avais précisé que je m'étais engagée envers l'ancien groupe Rendez-vous à organiser une rencontre avec eux et avec d'autres aînés de la ville pour discuter de la mise sur pied possible d'un nouveau groupe de bénévoles dont le mandat serait d'identifier les besoins particuliers des aînés et de notre population vieillissante.

J'espérais organiser cette réunion en septembre. Les activités associées au Train de l'Ouest et aux réunions budgétaires 2011 de l'agglomération ne m'ont toutefois laissé aucun temps libre. La rencontre est fixée au mercredi 20 octobre à 13 h à la Grange rouge et devrait durer au plus deux heures.

Nous avons choisi cette plage horaire afin que les aînés puissent se rendre à la réunion en utilisant le nouveau service de taxi collectif de la Ville. Il y a un arrêt à la Grange rouge. Assurez-vous de réserver votre déplacement au moins une heure à l'avance. Vous pouvez également réserver votre trajet de retour en même temps. Vous devrez montrer votre carte Opus au chauffeur pour utiliser ce service. Les cartes Opus sont disponibles dans les pharmacies telles que la Pharmacie Proxim – Simon Paquin à la Plaza Baie- D'Urfe ainsi que dans les stations de métro.

Deux besoins urgents avaient été identifiés lors de la dernière rencontre des aînés. Les deux ont été adressés : installer une toilette publique extérieure (terminé en 2009 et située près du Centre communautaire Fritz) et améliorer le transport en commun pour les aînés (service de taxi collectif de Baie-D'Urfé mis en place en septembre 2010).

J'invite tous les aînés à participer à la rencontre du 20 octobre. Si vous ne pouvez être présents, veuillez communiquer avec moi au numéro 514-457-6291 ou avec la conseillère Kim Millette au numéro 514-457-5679 pour nous faire part de vos commentaires quant aux moyens d'améliorer la qualité de vie de notre population croissante d'aînés (18 % selon le recensement canadien de 2006).

Maria Tutino
Mairesse

Mayor's Message

2011-2013 VALUATION ROLL

The average single family house in Baie-D'Urfé today is worth \$532 700. This amount is up 24.2% from its value in the previous 2007-2009 roll, where an average single family house was evaluated at \$422 893. Baie-D'Urfé had the highest percent increase in the value of a single family house of all the cities on the Island (excepting Dorval Island). The average island-wide increase for this category was 21.6%, ranging from 13.2% to 24.2% among the 15 cities. Good news if you plan to sell, which I hope you are not!

Currently, only 4 cities on the Island have a higher average single family house valuation: Westmount (\$1 232 200), Hampstead (\$923 600), Senneville (\$817 800) and Town of Mont-Royal (\$785 800).

Baie-D'Urfé's total property valuations increased by 22.3%, bringing our real estate value to \$1.14 billion dollars! The variations in property assessment represent the evolution of the market between July 1, 2005 and July 1, 2009.

Specific sector valuation increases for Baie-D'Urfé follow, along with those of the agglomeration as a whole in parentheses.

Single Family house	24.2% (21.6%)
Condominium	20.9% (19.1%)
Industrial	17.2% (17.2%)
Institutional	15.4% (18.2%)

To find out about your house's or your company's valuation, you can either:

- Visit or call the Town Hall at 514 457-5324;
- Consult the website <http://evalweb.cum.qc.ca/>.

Should you want to contest your valuation, appropriate forms are available at Town Hall. Please note that there are costs involved and that your chance of success is not guaranteed. **You have until April 30, 2011 to contest your assessment.**

We do not know, as of yet, how all this will translate into tax dollars as we have not, at press time, received notice as to what Baie-D'Urfé's new quote-part share of the agglomeration bill will be for 2011.

It is a complicated formula developed by the Government of Quebec as part of the adoption of Bill 22 in June 2008. Differing valuation increases of existing real estate stock from one city to another within the Montreal

agglomeration will not affect one city's share of the agglomeration tax bill. New growth figures for new developments are the only ones which have an impact on the quote-part and these figures are not available yet. Simple, this calculation is not! I should have our revised quote part by next month's column.

SENIORS MEETING OCTOBER 20TH AT THE RED BARN

In my May 2010 News & Views column, I wrote of my commitment to the former Rendez-vous group to organize a meeting with them and other seniors in town to discuss the possible creation of a new volunteer group, which would address the particular needs of seniors and of our aging population.

I had hoped to schedule the meeting in September but activities associated with the "Train de l'Ouest" and hearings dealing with the agglomeration 2011 budget process took over my schedule. The meeting has been set for Wednesday, October 20 at 1 p.m. at the Red Barn and is expected to last at most 2 hours.

The timing has been selected so that seniors attending the meeting can take advantage of the new Shared Taxibus service in Town. There is a taxi stop at the Red Barn. Please make sure to call at least one hour before you need to be picked up at your taxi stop to come to the meeting. You might want to give both pick-up times during the same call. Please note that you will need to show your Opus card to use the service. An Opus card can be picked up at pharmacies like Pharmacie Proxim – Simon Paquin at the Baie- D'Urfé Shopping Plaza as well as at all metro stations.

At the last Town seniors' meeting, two pressing needs were identified by the seniors present. Both were acted upon – an outdoor public washroom (completed in 2009 and located on the Fritz grounds) and improved public transit for seniors (Baie-D'Urfé Shared taxibus service launched in September 2010).

I invite all seniors to attend the October 20th meeting. If you cannot, please contact me at 514-457-6291 or Councilor Kim Millette at 514-457-5679 to give us your input on what you think the Town of Baie-D'Urfé could do to improve the quality of life of our fast growing senior population (18% as per the 2006 Canadian Census).

Maria Tutino
Mayor

Stationnement et entreposage des véhicules

La Ville désire vous aviser que les nouvelles dispositions du règlement de zonage n° 875 vont désormais être appliquées. Les citoyens qui ne respecteront pas ces dispositions se verront imputer une amende par l'inspecteur municipal.

Les dernières dispositions du règlement 875 porte sur le stationnement et à l'entreposage des véhicules tels que les véhicules récréatifs, roulottes, tentes-roulottes, bateaux, etc.)

Selon le règlement amendé, les véhicules récréatifs peuvent être stationnés à l'avant pour une période maximale de 4 journées consécutives. Ce type de véhicule peut être stationné indéfiniment à l'arrière et sur le côté de la propriété dans la mesure où ils sont cachés de la rue par un écran, une clôture, des arbustes ou une structure. Les autres véhicules (automobiles, motocyclettes, etc.) peuvent être stationnés indéfiniment en autant qu'ils sont immatriculés.

Le texte intégral du règlement 875 est affiché sur le site Web de la ville à l'adresse www.baie-durfe.qc.ca sous la rubrique **Greffe et règlements**.

CONSEIL JEUNESSE

RAPPORT DU GRAND NETTOYAGE DES RIVES - L'HÔTEL DE VILLE

Le Grand nettoyage des rivages canadiens 2010 a été un gros succès! 20 personnes se sont présentées et notre groupe a travaillé pendant presque 2 heures de temps. Je suis fière d'annoncer que cette année nous avons rempli que quatre sacs à ordures comparé à la douzaine de sacs que nous avons rempli l'an dernier. Nous pouvons définitivement dire que les citoyens de Baie-D'Urfé prennent soin de l'environnement et respectent la propreté des lieux. Nous avons toutefois trouvé 145 emballages/contenants de nourriture : nous espérons que ce montant diminuera l'année prochaine. Ceci dit, je tiens à remercier to ceux qui se sont présentés pour nous aider!

Marie Fester
Jeune conseillère

COLLECTE SPECIALE DES FEUILLES ET BRINS D'HERBES

La collecte spéciale des feuilles et brins d'herbes aura lieu les lundis suivants :

18 octobre - 1^{er} novembre - 15 novembre

Veillez laisser vos feuilles en bordure de la route avant 8 h les jours désignés. Les feuilles et brins d'herbes doivent être dans des grands sacs recyclables, de préférence oranges ou transparents. Ils sont ramassés et livrés à la ferme Quinn pour compostage. Pour des renseignements additionnels, veuillez communiquer avec M^{me} Carole Lecours du service des Travaux publics, au numéro 514 457-2877.

RAPPEL - RETOUR DES CARTES DE LECTURE DES COMPTEURS D'EAU



Chaque année en octobre, la Ville expédie aux résidants de Baie-D'Urfé des cartes de lecture des compteurs d'eau. C'est la responsabilité de chaque résidant de procéder à la lecture de son propre compteur et de retourner la carte affranchie et pré-adressée à la Ville au plus tard le **1^{er} novembre 2010**. Si vous n'avez pas reçu cette carte, veuillez communiquer avec l'hôtel de ville au numéro 514 457-5324 : des cartes supplémentaires sont disponibles. Nous tenons à vous rappeler que si cette carte n'est pas complétée et retournée à la Ville avant la date limite, la lecture sera faite par l'inspecteur municipal et des frais supplémentaires de 50 \$ vous seront facturés. Si vous éprouvez de la difficulté à repérer votre compteur ou à effectuer la lecture, veuillez l'indiquer à l'hôtel de ville.

Une fois les cartes retournées, les données sont saisies et le niveau de consommation d'eau est enregistré. Si la consommation d'eau excède la limite autorisée, des frais supplémentaires s'appliquent et les factures correspondantes sont envoyées en décembre.

Pour les habitations unifamiliales, un taux fixe de 80 \$ est ajouté aux impôts fonciers municipaux annuels pour une consommation annuelle 50 000 gallons d'eau. Pour les logements à locations multiples tels que les condos de la rue Jean de Lalonde, le taux fixe est de 64 \$ pour 50 000 gallons d'eau par année.

Si une propriété excède la limite de 50 000 gallons, le propriétaire se verra imputer des frais de 3,25 \$ pour chaque tranche de 1 000 gallons.



PROCHAINE SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL

Le mardi 12 octobre 2010 à 19 h 30
20410, chemin Lakeshore

LE JOUR DE L'ACTION DE GRÂCES

Veillez prendre note que l'hôtel de ville sera fermé le
lundi 11 octobre 2010 le jour de l'Action de grâces.

Municipal Newsletter

PARKING AND STORAGE OF VEHICLES

The Town wishes to advise residents that the grace period for the enforcing of the new provisions of Zoning By-Law 875 has ended. Non-compliant citizens will therefore be fined by our Municipal Inspector.

The latest provisions of by-law 875 relate to parking and storage of vehicles, including recreational equipment such as motor-homes, trailers boats etc.

Under the revised provisions, recreational equipment may be parked in the front for a period of up to four consecutive days at a time. This type of equipment may be stored indefinitely at the rear or side of the lot provided that it is screened by a fence, structure or planting so that it is not easily seen from the street.

Other vehicles such as cars and motorcycles may be parked indefinitely at the front of a lot providing that all vehicles are currently registered.

The full text of by-law 875 can be found on the Town's website at www.baie-durfe.qc.ca under the **Town Clerk and By-laws** tab.

JUNIOR COUNCIL

SHORELINE CLEANUP 2010 REPORT – TOWN HALL

The 2010 Great Canadian Shoreline Cleanup was an amazing success! 20 people showed up and our group worked for almost 2 hours. I am glad to say that this year there were only four bags of garbage compared to last year where we filled up almost a dozen. We can definitely say that the citizens of Baie-D'Urfé are environmentally conscious and they are not litterers. Unfortunately, we still found 145 food/snack wrappers; hopefully, we will decrease this number next year. That said, I would like to thank everyone who came out and helped!

Marie Fester
Junior Councillor

SPECIAL GRASS AND LEAF PICK-UP

The special grass and leaf pick-up will take place the following Mondays:

October 18 – November 1st – November 15

Please place your leaves by the roadside before 8 a.m. on the designated days. Leaves and grass clippings must be in large recyclables bags, preferably orange or transparent. They will be taken to Quinn's Farm for composting. For additional information please call Carole Lecours from the Public Works Department, at 514 457-2877.

REMINDER – RETURN OF WATER METER CARDS



Baie-D'Urfé residents receive water meter cards once a year in October. It is the responsibility of each resident to take a reading and send back the pre-paid, pre-addressed card to Town Hall by November 1st, 2010. If you have not received this card, please contact Town Hall at 514 457-5324; spare cards are available. We would like to remind you that if this card is not completed and returned to the Town by the deadline, a reading will be taken by the municipal inspector and the owner will be billed an extra \$50. Please inform Town Hall if you experience difficulty finding or reading your water meter.

Once received, the data is entered and the water consumption is registered. It is then determined if excess water charges apply and invoices are mailed by mid-December.

For single dwelling homes, a flat rate of \$80 is added to the annual municipal tax bill for an annual water consumption of 50 000 gallons. If a household exceeds the 50 000 gallon allotment, a charge of \$3.25 per 1000 gallons of excess water is applied.

In the case of multi-tenant dwellings such as the condos on Jean de Lalonde, the flat rate is \$64 on the yearly tax bill for 50 000 gallons of water per year. However, the same rate applies for excess water consumption.



NEXT MUNICIPAL PUBLIC COUNCIL MEETING

Tuesday, October 12, 2010 at 7:30 p.m.
20410 chemin Lakeshore

THANKSGIVING DAY

Please note that Town Hall will be closed Monday, October 11, 2010 Thanksgiving Day.

RENOUVEAU AU SEIN DU PERSONNEL DE LA VILLE

Notre ville se veut un employeur juste et équitable. Nous fixons des attentes élevées pour nos employés. Nous devons donc non seulement attirer les meilleurs candidats, mais également assurer leur rétention. En tant que petite organisation, nous devons développer diverses compétences en équilibrant formation et expérience.

Le départ quasi-simultané à la retraite de notre directeur général (Richard White), de notre inspecteur municipal (Gordie Charette) et de notre responsable des achats (Ginette Desparts), a occasionné une perte significative de nos connaissances, expériences et compétences collectives. Bien que nous leur souhaitions une bonne retraite, c'est avec regret que nous avons dû leur dire adieu.

En misant sur notre réputation d'employeur de renommé, en profitant d'un peu de chance et en consacrant beaucoup d'efforts à la tâche, nous avons pu recruter deux personnes d'expérience, familières avec notre ville, pour combler les postes de directeur général et d'inspecteur municipal. Nous avons redistribué les tâches de notre ancienne responsable des achats parmi le personnel et nous avons également engagé une employée temporaire.

Nous finaliserons la restructuration administrative de la Ville dans un avenir rapproché une fois que nous aurons identifié les fonctions de chacun et les formations requises. Nous sommes actuellement en processus d'entrevue pour combler le poste d'adjointe administrative du directeur général, poste qui était vacant depuis le mois de juin et qui devrait être comblé d'ici la parution de cet article.

MODIFICATION AU RÉGIME DE RETRAITE DE LA VILLE

Durant cette période de recrutement intense qui visait nécessairement un personnel chevronné, nous avons constaté que le régime de retraite des employés non syndiqués comportait des lacunes.

La Ville offre un régime de retraite à cotisations déterminées en vertu duquel la Ville verse une contribution équivalente à celle versée par les employés jusqu'à concurrence de 9 %. Un tel régime peut être considéré moins attrayant que les régimes à prestations déterminées offerts par les plus grandes villes. Il est toutefois raisonnable et convenable pour une ville de notre grandeur.

Notre régime ne permettait toutefois pas aux employés permanents d'adhérer au régime avant d'avoir complété une année de service. (Il s'agit du sommaire d'un dossier complexe.)

Une personne en pleine carrière, adhérant possiblement déjà à un régime de retraite à prestations déterminées, pourrait hésiter avant de contempler une année sans régime de retraite pour ensuite adhérer à un régime à cotisations déterminées. Il était donc nécessaire, selon nous, de modifier notre régime afin de demeurer un employeur concurrentiel.

Lors de la séance du conseil de septembre, le conseil a autorisé la modification du régime afin de permettre aux employés permanents d'y adhérer dès l'obtention de leur statut d'employé permanent. Puisque nous sommes un employeur équitable, nous avons également décidé de contribuer rétroactivement aux régimes des employés permanents qui n'avaient pu adhérer dès le début.

BUDGET 2011 DE LA VILLE

La Ville élabore actuellement son budget pour l'année 2011. Si vous avez des idées ou des suggestions pour le conseil, veuillez les acheminer à l'hôtel de ville au soin de M. Chuck Colomb, ou communiquez directement avec moi au numéro 514 457-9020.

SERVICE DE TAXI COLLECTIF

Le service de taxi collectif est opérationnel depuis un mois déjà. Il y avait des inquiétudes initiales relativement aux excès de vitesse des chauffeurs de taxi. Nous avons soulevé ce problème auprès de la STM et nous avons été assurés que les chauffeurs respecteraient désormais les limites de vitesse.

Nous vous encourageons fortement à utiliser ce service pour vous déplacer à destination et en provenance de la gare, particulièrement lors des projets de rénovation en cours sur le chemin Morgan. Nous vous invitons à communiquer avec M^{me} Janet Ryan au numéro 514 457-0302 ou à l'adresse jryan@baie-durfe.qc.ca si vous avez des questions ou des commentaires à ce sujet.

Conseiller Chuck Colomb

RÉPERTOIRE DU SECTEUR INDUSTRIEL

La Ville va convoquer sous peu l'entrepreneur responsable de la mise à jour du répertoire du secteur industriel sur l'avenue Clark-Graham. Nous vous demandons donc de nous signaler tout changement que votre entreprise aimerait apporter au panneau même si vous nous l'avez déjà signalé. Veuillez transmettre vos demandes à Darlene Ward à l'adresse dward@baie-durfe.qc.ca avant le 15 octobre 2010. Sinon, étant donné la température, les prochaines modifications auront lieu au printemps.

LE LOGO DU CENTENAIRE

Le comité du Centenaire est fier de dévoiler son choix de logo pour le Centenaire de la Ville. Ce dernier est bien en évidence sur l'allée centrale du club de Curling de Baie-D'Urfé. Le comité aimerait remercier tous les artistes qui ont soumis leur croquis et espère que vous, les résidents, approuviez son choix!

TOWN STAFFING CHANGES

The Town tries to be not only a fair employer, but also a good employer. We expect much of our staff, and need to attract and keep the best people. Being a small organization, we must maintain a critical mass of skills through a balance of training and experience.

The recent near-simultaneous retirement of our Director General (Richard White), our Municipal Inspector (Gordie Charette), and our Purchasing Agent (Ginette Desparts) threatened to create a large gap in our collective knowledge, experience and competence. While we wish them well, we were really, really sorry to see them go.

Through a combination of hard work and good luck, aided by our reputation as a good employer, we were able to attract two senior people, both already familiar with our neighbourhood, to fill the Director General and Municipal Inspector roles. We have revised the Purchasing Agent role, distributing the work amongst our staff, and hired a contract person to ensure that we don't simply add to the workload of our existing staff.

In the near future, we will complete the realignment of duties and any required training, and where appropriate, change our organizational structure to match. Richard's Administrative Assistant, Diane Pitre-Werner, has also left us. We are currently interviewing for an administrative assistant for the Director General, as this position has been vacant since June.

TOWN PENSION PLAN CHANGES

During this hiring marathon, which of necessity targeted more senior, experienced candidates, we found that the Town's non-unionized pension plan was lacking.

We have a defined contribution plan, where the Town will match employee contributions up to a maximum of 9% of salary. This can be less attractive than those defined benefit plans offered by larger towns; but is reasonable and appropriate to our size. Our plan, however, did not allow a permanent employee to join until a year had passed (I'm

simplifying the details, but this is a fair description of a complicated situation).

You'll understand that someone in mid-career, possibly already in a defined-benefit plan, would likely be reluctant not only to change plan type, but also to have no pension at all for a year. We felt that changes were necessary to remain a competitive employer.

At the regular September meeting, Council changed the plan to allow participation by permanent employees starting from the day they are given this permanent status. As a fair employer, we further decided that the Town will match the retroactive contributions of any existing permanent employees who had been made to wait before joining the plan.

2011 TOWN BUDGET

The town is now developing its 2011 budget. Any ideas or observations you may wish to have considered can be sent to Town Hall addressed to Chuck Colomb, or call me at 514 457-9020.

STM TAXIBUS SERVICE

The new taxibus service has now been in operation for a month. There was some concern initially about taxi-drivers going at excessive speeds. We passed this concern along to the STM and have now been assured that the drivers will respect the speed limits at all times.

We encourage you to use this service to get to and from the train station, especially with the construction work happening on Morgan. If you have any comments or questions, please contact Janet Ryan at 514 457-0302 or jryan@baie-durfe.qc.ca.

Councillor Chuck Colomb

INDUSTRIAL SECTOR DIRECTORY

The Town will shortly call upon the service provider responsible for updating the industrial sector directory on Clark-Graham. Please notify the Town of any changes your company would like to bring to the directory even if you have already done so. Please send your requests to Darlene Ward at dward@baie-durfe.qc.ca before October 15, 2010. Otherwise, given the weather restrictions, the next changes will take place in the spring.

CENTENNIAL LOGO

The Centennial Committee is proud to reveal the selected Centennial logo, which is now prominently displayed on the center sheet of ice at the Baie-D'Urfé Curling Club. The Centennial Committee thanks all the local artists who submitted entries and hopes you, the residents approve of its selection!